

Lieux de mémoire au Luxembourg

Usages du passé et construction nationale

Erinnerungsorte in Luxemburg

Umgang mit der Vergangenheit und Konstruktion der Nation

Edité par

Herausgegeben von

Sonja KMEC

Benoît MAJERUS

Michel MARGUE

Pit PEPORTE

De Wäin

Le vin



Brochure commémorative du 75^e anniversaire de l'Institut viti-vinicole, éditée en 2000

DEPUIS L'ANTIQUITE GRECO-ROMAINE, jusqu'au Moyen Age monastique et la Renaissance princière, la consommation ostentatoire de vin a contribué à solenniser des événements sociaux¹ – souvent empreints d'autorité centrale. Or, le vin mosellan est devenu «luxembourgeois» seulement avec l'indépendance politique en 1839 – et c'est avec la consolidation de l'Etat-nation luxembourgeois que la viticulture a été conjointement consolidée et utilisée comme un symbole de la spécificité nationale.

La production du vin suit un mouvement de cristallisation géographique. En effet, avant l'indépendance politique et en

Parmi les mesures étatiques pour promouvoir la viticulture, l'ouverture de l'Institut Viti-Vinicole à Remich (1925, ici lors de la visite du Grand-Duc Jean en 1973). L'allocation de subventions étatiques pour l'ouverture de caves coopératives (dès 1921) est censée compenser la misère financière des vigneron individuels. De meilleurs résultats commerciaux sont également visés par l'Etat par l'introduction de primes pour l'arrachage de vignes non qualitatives (à partir de 1928) et la création d'un organe de hiérarchisation des vins, la «marque nationale» (en 1935) contribue à mieux guider le consommateur.



Archives personnelles du photographe Aloyse Kieffer

Installé dans la prestigieuse demeure seigneuriale Wellenstein à Ehnen, le Musée du Vin est présenté avec fierté au roi Karl Gustav et à la reine Sylvia de Suède en 1983, ainsi que, un peu plus tard la même année, au couple royal du Népal, chaque fois en compagnie du Grand-Duc Jean et de la Grande-Duchesse Joséphine-Charlotte.

dehors de la région mosellane, des vignobles étaient attestés le long de la Sûre, à Echternach et à Diekirch, à Vianden voire à Wiltz. L'hiver exceptionnellement rude de 1709 a détruit ces vignobles de l'intérieur des terres, la majorité pour toujours². Seul le vignoble de Vianden s'est maintenu jusqu'à nos jours dans la mémoire populaire du très local «Dräi Männer Wäin» qui, pour être bu, nécessiterait un brave qui attache un malheureux compère et un troisième qui lui verse le vin dans la bouche.

Même si les voies de transport étaient hasardeuses et peu développées entre la Moselle et la capitale et les accises sur le vin élevées, le Luxembourg était avant tout un pays buveur de vin, plus salubre que l'eau. Ce qui devait changer avec l'entrée dans l'Union douanière avec la Prusse, en 1842, et la concurrence de la bière importée. Cependant, après des années difficiles – marquées, pour les Luxembourgeois, par des vagues d'émigration –, l'Empire allemand, fort de ses premiers résultats de l'industrialisation, devint demandeur de vin de base pour élaborer des vins mousseux festifs. L'Elbling, le «Greechen» luxembourgeois, avait trouvé jusqu'en 1919, date de sortie du Luxembourg de l'Union douanière, son marché idéal³.

Quand l'Etat s'en mêle...

Dès l'entrée du Luxembourg dans l'Union économique belgo-luxembourgeoise, en 1921, l'Etat s'engagea activement dans la gestion de la viticulture nationale, compte tenu du défi que constituait la transformation du vignoble. De quantitatif et fournisseur de matière première pour le «Sekt» allemand, le vignoble devait se repositionner en producteur de vins qualitatifs, issus de cépages nobles, bus pour eux-mêmes et exportés sur le marché belge. Ce n'est qu'à partir de ce moment que le vin est réellement devenu un produit vitrine du Grand-Duché – soit presque cent ans après son autonomie politique. Jusqu'à aujourd'hui, l'Etat a maintenu un engagement fort dans la viticulture, de sorte que la législation viti-vinicole de l'*Annuaire Officiel d'Administration et de législation* pour l'exercice 2005 ne compte pas moins de 24 règlements grand-ducaux, 4 lois, 7 règlements ministériels et 13 règlements CEE.

... et les Mosellans font la fête

Mais l'Etat n'est pas le seul à œuvrer en faveur de la compétitivité des vins nationaux; les vigneron eux-mêmes, groupés en syndicats de vigneron, parfois membres des syndicats d'initiative touristiques communaux, et plus récemment représentés par la «Commission de promotion des vins et crémants luxembourgeois», ne manquent pas d'inventivité festive pour



inscrire le vin, les coutumes et le folklore local dans un discours de spécificité nationale.

De même, la Confrérie Saint-Cunibert, créée en 1967, a pour objet «la défense, la sauvegarde et la mise en valeur des richesses viticoles, culturelles et touristiques de la Moselle luxembourgeoise...»⁴. Les membres fondateurs, tout en s'inspirant des Chevaliers du Tastevin de Bourgogne, ont recherché «suvill wéi méiglech» des références légitimantes dans l'histoire luxembourgeoise, afin de fixer les rôles de chaque membre lors des cérémonies festives de promotion du vin. C'est du côté des ordres de chevaliers moyenâgeux et du conseil des chevaliers des comtes luxembourgeois, introduits par la comtesse Ermesinde (1186–1247) qu'ils trouvent les dénominations, les rituels et les fonctions attachées aux différentes charges honorifiques, «Grand Maître» en tête. De même, le choix du saint patron de la confrérie n'est pas un saint vineux «dee jiddfereen huet, [mee] ë Lokalpatréiner, deen äis eléng gehéiert», à savoir Saint Cunibert, né vers 600 apr. J.-C. dans le canton de Remich⁵.

Si les écrits émanant de membres de la Confrérie insistent régulièrement sur le caractère un tantinet blagueur de l'entreprise, c'est avec sérieux et détermination que la Confrérie a travaillé, en étroite collaboration avec le ministère du Tourisme et la commune de Wormeldange, à son projet le plus important:

La coutume folklorique la plus emblématique est l'intronisation annuelle de la Reine du Vin à Grevenmacher (depuis 1950) et de celle du Riesling à Wormeldange (depuis 1998) pour une mission de promotion bénévole et conviviale. Pour cimenter le code honorifique de cette tâche sont utilisés des attributs monarchiques. La «Drauwekinnigin» de 1953 était Lucie Franssens, ici en tenue moyenâgeuse sur un char de fantaisie, connotant à la fois la royauté (briques d'un château, valets) et la viticulture.

⁵⁰ Joar Comité des Fêtes Gréiwemaacher, 1950–1999, Grevenmacher 1999



Office des Timbres



La scène du vidange de la hotte, portée à dos d'homme, crée le lien pictural, dans le sens d'une continuité impassible à travers les siècles, avec le fronteau «Viticulture luxembourgeoise deux fois millénaire». Dans la balance des thèmes visuels évoqués sur les timbres, celui de la région mosellane, petite et frontalière, est au centre des projecteurs et représente, par un effet d'amalgame, la ruralité luxembourgeoise dans son ensemble.

la création d'un Musée du Vin, inauguré en 1979⁶. Le Musée du Vin se range dans la série des musées viticoles préexistants, le Musée en plein air de Schwebsange, créé en 1953 par un groupement de vigneron du village et le Musée folklorique «A Possen», ouvert en 1972 par une initiative privée.

Ces institutions de patrimonialisation ont en commun un désir de conservation matérielle des traditions viti-vinicoles; elles font écho aux fêtes de villages et aux chansons populaires, célébrant la vivacité pratique du mode de vie «typique» issu de ces traditions. Ces fêtes – que les instigateurs locaux avaient vues comme des célébrations du vin et du travail vigneron bien accompli – sont elles-mêmes devenues des constituants du patrimoine culturel mosellan. La plupart scandent le rythme des saisons, au point que leur succès en est venu à représenter, à l'échelle nationale, l'attractivité des Mosellans renommés bons vivants. La fête la plus ancienne est le «Drauwen- a Wäinfest» à Grevenmacher, organisée depuis 1950 par la commune. La majorité des fêtes datent du début des Trente Glorieuses, à une époque où le sentiment d'appartenance nationale était fort (par rapport à l'expérience de l'occupation) et confiant (par rapport à l'avenir économique): «Proufdaach» à la Cave Coopérative de Remerschen (depuis 1955), «Journée du Riesling» à Wormeldange (depuis 1962), «Picadilly» à Stadtbredimus (depuis 1956), «Wäifescht» à Schwebsingen (depuis 1952 – où le vin coule à flots de la fontaine bacchique). Les allocutions des politiciens soulignent à chaque fois le caractère cohésif de la culture vigneronne – ce qui confère une légitimité officielle aux festivités et indique, par là même, une instrumentation politique des liesses populaires à potentiel symbolique.

Ce que les timbres-poste révèlent

Une source parlante sur la formalisation de ces légitimités culturelles à usage politique et, par extension, sur l'auto-représentation de l'Etat, sont les timbres-poste. Si dès 1911, le Service de la Viticulture a fait la demande pour des timbres-poste mettant l'accent sur ce secteur agricole, la première émission d'un timbre le prenant en compte date de 1948: il s'agit d'une vue pittoresque du village de Ehnen et de son église orbiculaire unique dans l'archidiocèse, blottis contre le fleuve frontalier et le vignoble.

Jusque dans les années 1950, il était courant que les viticulteurs indépendants étaient également des fermiers pratiquant la céréaliculture et l'élevage⁷; or, les timbres montrent la viticulture épurée de l'économie domestique connexe. Il importe peu que la canalisation, effectuée dans un esprit rationalisant, ait modifié les rives de la Moselle et que la monoculture soit une

invention récente. Les timbres-poste ont pour mission de se porter ambassadeurs de leur origine nationale et de communiquer un enracinement bimillénaire d'un aspect particulièrement valorisé de l'activité humaine: la production de vin. L'accent n'est pas mis sur la qualité ou les particularités du vin produit, mais sur la région productrice dans sa sublimité métonymique. Après tout, l'on trouve du vin dans bien d'autres pays, mais ce qui est présenté comme unique au Grand-Duché, c'est le lieu qui l'a fait mûrir.

Le vin dans les chansons à boire et les manuels scolaires

D'ailleurs, une des chansons populaires les plus connues jusqu'à nos jours, du nom original de *Onse Wéngchen*, mais populairement appelée *Kättchen*, *Kättchen*, fait référence à cette profusion de vins étrangers. Elle conclut non à la supériorité qualitative du vin luxembourgeois, affectueusement appelé «Muselblimmchen», mais à sa meilleure adaptabilité aux besoins des Luxembourgeois (désignés par «onst Land», renforçant ainsi le lien à la terre). La raison en est sa fraîcheur et son effet bénéfique sur la santé tant physique que morale... si on le boit avec modération. Contrairement aux vins lourds échauffant les esprits et qui «wuessen an de frieme Länner»⁸, celui-ci consoliderait la cohésion nationale consciente et chante la devise conservatrice – «mir wëlle bleiwe waat mir sin», sur fond de légitimité chrétienne, teintée de panthéisme poétique («ë krut de Segen vun der Sonn»).

Les chansons populaires sur le vin mosellan qui font légion dans les recueils de chansons⁹ sont toutes caractérisées par la combinaison du particularisme de la micro-région avec le patriotisme national.

La vigne et le vin ne sont pas seulement traités par des chansons et des poèmes engagés, sublimant l'attachement à la terre, souvent natale; les manuels scolaires en parlent également – moins sur le registre patriotique qu'en termes de patrimoine agricole (les vendanges, thématiques en langues, en «Heimatkunde» ou en leçons de chant).

Et wuessen an de frieme Länner vill schwéier Wäiner rout a wäiss,
Si si gesicht vu ville Kenner, vum Rhein bis déi Sait vu Paräis.
Ech haale mech un d'Muselblimmchen, daat ass de Wéngchen fier onst Land,
Hie geht deem Jéngsten wéi dem Eimchen, wa si en drénken mat Verstand.

REFRAIN:

Kättche, Kättche, bréng mer nach ë Pättchen, vun der Musel a soss keen !
Ei wéi schmaacht mir dee Kadettchen, 't ass ën Dronk fier Broscht a Been !

Wou kënnt dir nach ë Wéngche fannen esou gemittlech an sou fräsch,
't gëtt iech sou liicht dovun hei bannen, dir bleiwt gesond ewéi ë Fäsch,
Vill Wäiner maachen d'Leit wéi rosen, d'Gesichter gloussen wéi ëng Schmelz,
Mee daat muss een dem Mislter loossen, ë suergt dass du de Kapp behälls.

Of dir bedréift sitt oder lëschteg, ën deet séng Flicht zu jidder Stonn,
Ën ass vun Haus aus fromm an chrëschtlech, ë krut de Segen vun der Sonn,
Bleiwt hin vum Leiw mat Zockerwaasser, ë brauch nët méi gedeëft ze gin,
E séngt mam Lentz, fier nët ze spaassen : mir wëlle bleiwe waat mir sin.

Onse Wéngchen

(*texte de Willy Goergen, musique de Jean Eiffes et Jean-Pierre Schmit, 1959*)

Dans cette chanson se côtoient le culte de l'immodération typique des chansons à boire et les considérations moralisatrices (le refrain «bréng mer nach ë Pättchen» sapant de manière indulgente le «drénke mat Verstand»). Sont également déclinées des vertus «gemittlech», «fräsch», «gesund», «fromm», «chrëschtlech») qui personnifient autant le vin que «le caractère» luxembourgeois.

DIE MOSEL- UND SYRTALGEGEND.

ERZEUGNISSE.

Färbe die Karte!

Gruppier die Produkte:
a. Weinbau,
b. Landwirtschaft,
c. Obstbau,
d. Bodenschätze,
e. Industrie-
produkte.

Ergänze die
Ortsnamen!

Schneide
Etiketten
und
Reklamen
dieser
Erzeugnisse
aus
und klebe sie auf!



Cette image du «Heimatkundebuch» donne aux enfants un premier aperçu de la richesse agricole de la région mosellane. Le recueil *Mir sangen, Lidderbuch fir d'Lëtzebuenger Schoulen* (depuis 1974) inclut des chansons populaires sur l'ambiance familiale et travailleuse lors des vendanges. Même dans le manuel *Nous parlons français* (1966), le sujet est traité via l'adaptation d'un texte d'un auteur français.

Pour conclure

La présentation de ces quelques vecteurs par lesquels la mémoire collective de la viticulture et du produit fini, mais également la «Freed a [...] Liewensloscht»¹⁰ des vignerons locaux – et, par extension, de tous les buveurs de vin – est constamment réactualisée, pointe sur le caractère construit de cet élément de l'identité collective nationale. Ce qui est frappant avec ce lieu de mémoire spécifique, c'est l'investissement pratique et symbolique conjoint de l'Etat – sous la forme d'institutions et de législation, de visites officielles, de programmes scolaires, de choix iconographiques sur les timbres-poste, entre autres – et de personnes physiques. Ces dernières sont toutes issues de (ou impliquées dans) la micro-région productrice de vin, et se regroupent de diverses manières – de la plus solennelle, la Confrérie et son œuvre de mémorisation didactique qu'est un musée, en passant par le recrutement annuel d'une jeune ambassadrice des vins, jusqu'aux fêtes villageoises et ce qu'elles recèlent en répertoire de chansons populaires du passé.

Tout en étant un produit agricole issu d'unités agricoles parcellaires de la campagne luxembourgeoise, le vin est institutionnalisé par l'Etat comme un symbole d'enracinement et d'authenticité luxembourgeoise. Le vin est utilisé comme un instrument de légitimation nationale et, surtout, d'inscription géographique voire identitaire dans une «terre natale» inaliénable. Ainsi, Jean-Pierre Buchler, ministre de l'Agriculture et de la Viticulture, écrit en 1964: le vin «personnifie, en quelque sorte, ses producteurs, en particulier, et les habitants du Grand-Duché, en général»¹¹.

Wat d'Hemecht ass, dat froën s'oft... Ed. Fédération Générale des Instituteurs Luxembourgeois. [s.l.] 1967, s.p.

BIBLIOGRAPHIE SELECTIVE:

- DURAND, Georges: La vigne et le vin. In: Les lieux de mémoire, Ed. NORA, Pierre. 3 vols. Paris 1997, vol. 3, p. 3711–3741.
- GARRIER, Gilbert: Histoire sociale et culturelle du vin. Paris 1998 (1^{re} éd. 1995).
- GEHLEN, Joseph: Die Geburt der Confrérie Saint-Cunibert. Brochure éditée par le comité d'organisation de la 11^e fête du vin. Stadtbredimus 1967.
- KRIER, Emile: Die Genossenschaftsbewegung des Weinbaus in Luxemburg. In: Lëtzebuenger Baurekalenner 49 (1997), p. 57–70.
- KRIER, Tony: Notre Moselle, riante et belle. Luxembourg 1967 (1^{re} éd. 1964).
- REULAND, Will: 200 Jahre Weinbau im Kanton Remich. In: Lëtzebuenger Baurekalenner 44 (1992), p. 147–155.
- WEBER, Paul: Aus der Geschichte des Weines. In: Le vignoble luxembourgeois. Brochure éditée par le comité d'organisation de la 4^e fête du vin. Schweb-sange 1956, p. 60–68.

- 16 L'usage du pronom «ons» (notre) est associé à la ville de Luxembourg, alors que le pronom «eis» est d'usage courant dans le reste du pays.

De Wäin

Le vin

- 1 TCHERNIA, André / BRUN, Jean-Pierre: Le vin romain antique. Grenoble 1999, p. 159.
- 2 REULAND, Will: Luxemburgs Rebareal, früher und heute. In: La Moselle. Son passé, son avenir. Brochure éditée par le comité d'organisation de la 6^e fête du vin. Schwabsange 1958, p. 203.
- 3 WEBER, Paul: Aus der Geschichte des Weines. In: Le vignoble luxembourgeois. Brochure éditée par le comité d'organisation de la 4^e fête du vin. Schwabsange 1956, p. 60-68, Le terme «Greechen» désigne en fait tout vin jeune, mais son emploi date d'une époque où le vignoble mosellan était constitué à 90-95% du cépage elbling. Je remercie Roby Ley pour cette précision.
- 4 GEHLEN, Joseph: Die Geburt der Confrérie Saint-Cunibert. Brochure éditée par le comité d'organisation de la 11^e fête du vin, Stadtbredimus 1967, p. 116. Voir aussi: Contact. Organe officiel de la Confrérie Saint-Cunibert 3 (1^{er} semestre 1969), p. 14.
- 5 Alain Atten, cité par GEHLEN, Die Geburt der Confrérie (note 4), p. 116-118.
- 6 Mémorial n° 87 du 12 mai 1975.
- 7 REULAND, Will: 200 Jahre Weinbau im Kanton Remich. In: Lëtzebuurger Baurekalenner 44 (1992), p. 149.
- 8 Etant donné que ce sont les vignes qui poussent et qui portent des raisins avec lesquels on élabore du vin, on a là de nouveau un bel exemple d'une contraction de raisonnement, aboutissant à une densification des enchaînements causaux - ce qui crée l'illusion d'un déterminisme naturalisant: si ça pousse (sous-entendu: naturellement), c'est inébranlable (sous-entendu: techniquement et socialement).
- 9 Um Stammdesch, Lëtzebuurger Lidder a Lidder aus aller Welt, Ed. REINER, Nico. Remich [s.d.]; Nu sangt, ë Lidderbuch. Luxembourg 1980; Mir sängen, Lidderbuch fir d'Lëtzebuurger Schoulen. Ed. WOLTER, Laure. Luxembourg 1981.
- 10 Op der Musel. Eng Auswiel. Brochure éditée par le comité d'organisation de la 9^e fête du vin. Schwabsange 1961, p. 9.
- 11 KRIER, Tony: Notre Moselle, riante et belle. Luxembourg 1967 (1^{re} éd. 1964), p. 25.

De Béier

La bière

- 1 De 24 brasseries en 1840 sur le territoire national, on en est venu à 5 en 1989. CONFRÉRIE GAMBRINUS asbl: Onse Be'er ass gudd! La bière et les brasseries luxembourgeoises. Luxembourg 1993, p. 100.
- 2 BASSING, Robert: Clausen, Cité de la bière. In: Ons Stad 22 (1986), p. 6-7; FONTAINE DE GHELIN, Charles: Les Brasseries Réunies de Luxembourg. In: Bière Magazine 5 (1987), p. 26-28; POHL, Hans: L'évolution de la brasserie de Diekirch de ses débuts à aujourd'hui. Diekirch 1996.
- 3 Il s'agit du règlement grand-ducal du 27 janvier 1994 (notons au passage la date récente). Les autres règlements en vigueur traitent de sujets connexes, comme la commercialisation et les débits de boissons à travers les concessions.
- 4 Actuellement, où la société s'appelle Brasserie du Luxembourg Mousel Diekirch (composée des Brasseries Réunies Mousel Clausen et de la Brasserie de Diekirch et appartenant depuis 2002 au groupe international Interbrew), la date originelle officielle de la marque Diekirch a été arrêtée à 1871.
- 5 CONFRÉRIE GAMBRINUS, Onse Be'er (note 1), p. 7, 9-10.
- 6 Pour le cas du vin, l'on peut établir le parallèle entre l'association visuelle pérenne «vin/domaine viticole pittoresque», ce qui met l'accent sur la micro-culture mosellane, alors que les brasseurs incluent le pays entier, par le symbole de la dynastie de ses souverains.

- 7 CONFRÉRIE GAMBRINUS, Onse Be'er (note 1), p. 74.
- 8 Cette expression pour désigner le livre de la Confrérie Gambrinus est d'Yves Claude, fondateur du musée sur la brasserie de Diekirch. Je le remercie, tout comme Claude Hengel et les membres du comité du SVBL, de leur aide précieuse en termes d'iconographie.
- 9 «A l'amitié!» (Diekirch), «Sidd gudder Déng mat Bofferdéng», «Ah!» (Mousel), etc.
- 10 Le bistrot où se tient le rendez-vous régulier n'ayant qu'une concession pour la bière, la fidélité au lieu est obligatoirement une fidélité à une marque de bière - même s'il existe une tolérance de vente de 20% pour les bières de marques dites «premium». Je remercie Yves Claude pour cette information.
- 11 Ceci est le slogan des années 1950 de la Fédération des Brasseurs Luxembourgeois.
- 12 Par exemple, la majorité des concessionnaires de la Brasserie Simon se situent à proximité relative de la brasserie ou, lors de la fête populaire «Aal Dikkrich», c'est la bière locale qui est servie.
- 13 C'est le slogan développé par la Commission de Promotion des Vins et Crémants Luxembourgeois en 2004.
- 14 Il s'agit du slogan du début des années 2000 de la brasserie Mousel.

D'Schueberfouer

- 1 PAULY, Michel: Die Anfänge der Schueberfouer. In: Ons Stad 61 (1999), S. 25.
- 2 PAULY, Die Anfänge (Anm.1), S. 25.
- 3 WACHTHAUSEN, J. H.: D'Schuebermess. In: Die Schobermesse. So war sie früher, Ed. ETRINGER, Norbert. Christnach 1992, S. 46.
- 4 WEBER, Paul: Rückblicke auf die Schobermesse. In: Die Schobermesse. So war sie früher, Ed. ETRINGER, Norbert. Christnach 1992, S. 63.
- 5 Ankündigung der Schueberfouer in einer Annonce vom Oberbürgermeister. In: Luxemburger Wort [LW] (23.-24. August 1941), S. 9.
- 6 Beispielsweise in: LW (26. August 1943), S. 3.
- 7 600 Jör Schuebermess. 1340: Grönnung durch de Blanne Jang / 1942: Generalstreik / 1944: Liberatio'n. In: LW (24. August 1945), S. 3. Für den Autor des Artikels besteht offenbar eine implizite Verbindung zwischen Krieg und Identitätsaffirmation.
- 8 SCHERB, Ute: Wir bekommen die Denkmäler, die wir verdienen. Freiburg 1990, S. 17.
- 9 Wie beispielsweise die 1978 von Léon Krier vorgelegten Pläne zur Neugestaltung von Limpertsberg und Kirchberg. Ich möchte mich bei Herrn Alain Linster für diese Information bedanken.
- 10 HOUTSCH, Roland: Carre-Fouer. In: LW (21. August 2006), S. 3.
- 11 „In seinen rezentesten Nachforschungen über das luxemburgische Volkslied hält Damien Sangrillo denn auch fest, dass man über Alter und Herkunft dieser Melodie nur spekulieren könne“, so Guy Engels in einem Artikel zur Geschichte des Hämmlsmarschs in der Jubiläumsbeilage des Luxemburger Wort, LW (23. August 1990).
- 12 Das Denkmal steht auf der Place Puits Rouge, Ecke Grand-rue.

D'Octav

- 1 HELLINGHAUSEN, Georges: Bischof Laurent und die Wiederbelebung der Oktave. In: Nos Cahiers (1997), p. 9-40, ici p. 25.
- 2 TRAUSSCH, Gilbert: Aux origines du sentiment national. In: Nos Cahiers (1984), p. 73-112, ici p. 81-84.
- 3 DOSTERT, Paul: Die schwierige Rückkehr der Jesuiten nach Luxemburg im 19. Jahrhundert. In: Hémecht (1994), p. 231-253, ici p. 234.
- 4 HEIDERSCHIED, André: Si war eis Stäip am Krich. In: Nos Cahiers (1997), p. 49-86. Dans la chapelle du camp de concentration Hinzert se trouve une sculpture en bois de la Consolatrice, œuvre de Lucien Wercollier, qui était lui-même prisonnier à Hinzert. THILL, Norbert: Zur Erinnerung VII. In: Heimat und Mission 7/8 (1995), p. 100.
- 5 REUTER, Alex / LIMPACH, Marc / LINDEN, Odile / KRAUSHOFER, Rupert (texte et réalisation): Resistenz - Ass Wourecht dat, wat bleift? e Mosaik vu

Table des matières

Inhaltsverzeichnis

M. Margue & S. Kinec	Introduction	5
	Toiles de fond	
	Hintergründe	
B. Majerus	Eis Sprooch	17
C. Conter	Mischkultur	23
M. Margue	Dominations étrangères	29
G. Thewes	Les trois démembrements	35
	Personnes et personnages	
	Personen und Figuren	
F. Le Brun-Ricalens, F. Valotteau & L. Brou	Den éischte «Lëtzebuerger»	
	Le premier «Luxembourgeois»	43
P. Péporté	Sigfrid	49
P. Péporté	Melusina	55
P. Péporté	Ermesinde	61
P. Péporté	Jang de Blannen	
	Johann der Blinde	67
P. Dondelinger	Vauban	73
C. Huberty	Wëllem II.	
	Guillaume II	79
R. Seimetz	Dicks	85
C. Huberty	Prënz Hary an Amalia	
	Prince Henri et Princesse Amélie	91
C. Barthel	Emile Mayrisch	97
G. Goetzinger	Aline Mayrisch-de Saint-Hubert	103
C. Cicotti	D'Italiener	109
H. Wehenkel	D'Spueniekämpfer	115
P. Margue	Grande-Duchesse Charlotte	121
C. Sangaletti	Robert Schuman	127
F. Wilhelm, alias F. Guillaume	Charly Gaul	133

Evénements

Ereignisse

S. Kmec	De Klëppelkrich	
	La guerre des gourdins	141
S. Kmec	1839	147
B. Majerus	De Generalstreik	
	La grève générale	153

Lieux

Orte

F. Valotteau, F. Le Brun-Ricalens & P. Matgen	Den Deiwelselter	161
G. Thewes	D'Kasematten	167
A. Bruns	D'Spuenesch Tiermercher	173
F. Le Brun-Ricalens, J. Massard, M. Schoellen & F. Valotteau	De Schiessentümpel	179
S. Weny	De Palais	185
S. Weny	D'Kathedral	191
P. Dostert	D'Villa Pauly	197
J.M. Schulz	Fünfbrunnen	203
M. Jeck	D'Villa Louvigny	209
A. Lorang	D'Héichiewen	
	Les hauts-fourneaux	215
C. Sangaletti	Schengen	221
M. Auxenfans	D'Finanzplaz	
	La place financière	227

Paysages

Landschaften

M. Sunnen	D'Musel	235
M. Sunnen	D'Éislek	241
M. Sunnen	De Minett	247
G. Thewes	La silhouette de la ville	253

Symboles

Symbole

M. Margue	De Roude Léiw	
	Le lion rouge	261
S. Kmec	Gibraltar des Nordens	267
G. Goetzinger	De Renert	273
E. Hengen et M. Remackel	De Preiss	279
M. Jungblut	D'Spuerkeess	285
B. Majerus	D'Gëlle Fra	291

C. Dessouroux	D'Rout Bréck Le pont Rouge	297
	Traditions Traditionen	
R. Reckinger	De Wäin Le vin	305
R. Reckinger	De Béier La bière	311
P. Opper	D'Schueberfouer	317
S. Kmec	D'Octav	323
A.-L. Letellier	De Kleeschen Saint Nicolas	329
A. Schiltz & S. Kmec	Fatima	335
J. Groben	De „Brunnen“	341
A.-L. Letellier	D'Guiden a Scouten	345
	Notes	
	Endnoten	353
	Notices biographiques	
	Biografische Angaben	373